

**"LOISIR ET SOLEIL"
DE SAINT ETIENNE**

Affilié à la FFN

déclaration Préfectorale N° 311-74-82 du 21-11-74

872 rt du DORIER
42230 ST VICTOR SUR LOIRE

COTISATIONS 2022

ADHERENTS	Individuel dont timbre FFN	140,00 €
	Enfants jusqu'à 17 ans inclus	Gratuit
	Adultes de 18 ans à 25 ans inclus	50,00 €
assurance caravane obligatoire	Emplacement (1 unité)	260,00 €
NOUVEAUX ADHERENTS	Droit d'entrée (à partir de 18 ans)	15,00 €
VISITEURS	Journée par personne à partir de 16 ans :	15,00 €
quelle que soit l'heure d'arrivée	Enfants jusqu'à 15 ans inclus	Gratuit
pièce d'identité obligatoire	Invité chez un adhérent en présence de l'adhérent (journée)	5,00 €
CAMPING CARAVANING	Forfait emplacement :	
licences FFN FNI obligatoires	Caravane, camping-car, tente, véhicule sur parking	
Tout départ après 10h00	forfait 1-2 personnes	24,00 €
entraîne le paiement d'une	personne supplémentaire	10,00 €
journée supplémentaire	Moins de 16 ans	Gratuit
	Taxe de séjour (à partir de 18 ans)	0,20
	Adhérents utilisant son emplacement pour tente	
	en plus pour sa famille (enfant, petits enfants)	Gratuit
	Electricité pour passagers par jour 3 amp. :	5,00 €
	Animal de compagnie	3,00 €
	Machine à laver	5,00 €
	Adhérents sans emplacement, utilisant un emplacement	
	pour installer une tente ou une caravane :	
	La nuitée pour une personne	10,00 €
CARAVANE de LOCATION	Location à la nuitée jusqu'à 10h00 maxi 2 personnes	33,00 €
pour tout séjour supérieur ou égal	Location par un adhérent la nuitée	18,00 €
À 7 nuits draps fournis	Caution caravane	200,00 €
	Forfait ménage	30,00 €
DIVERS	Stationnement caravane parking par mois	40,00 €
	Electricité pour raison médicale	15,00 €
	Electricité pour travaux sur emplacement à partir de	15,00 €
ANIMAUX DE COMPAGNIE	Par famille	
Rappel : Certification de Vaccination	A régler avec la cotisation	10,00 €
antirabique obligatoire		
REGLEMENT COTISATIONS	caravanes avant le 31/01/2022	
après ces dates une majoration de	cotisations club avant le 31/03/2022	
10% sera appliquée	chèques vacances - paiement avant le 31/12/2021 pour toutes les	
conformément au règlement	cotisations réunies	

Les visiteurs doivent se conformer au règlement intérieur